

*EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATION DE LA COMMUNE D'ESSOYES
Séance ordinaire du 6 décembre 2021*

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

L'an deux mille vingt et un, le six décembre à dix-huit heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry MERCUZOT, Maire.

<i>Date de la convocation</i>
1 décembre 2021
<i>Date d'affichage</i>
1 décembre 2021

Étaient présents : Nathalie MAZOTTI, Bérinda NOERI, Charles NOURISSAT, Alain CINTRAT, Maires- Adjoints, Marie-Line BÉLORGEOT, Maryse GUICHARD, Jean-Pierre FRISCOURT, Maurice DESQUET, Annick PRELAT, Mme Catherine CHEVALLIER et M. Gérard RUPPERT, Conseillers municipaux.

Était représenté : François LALLEMENT par Nathalie MAZOTTI,

Secrétaire de séance : Annick PRELAT

OBJET :

3. Tarifs Communaux 2022 – A l'Unanimité

Le rapporteur proposera les tarifs étudiés en commission des finances et rappelle les tarifs 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Fixer comme ci-dessous les tarifs divers 2022 :

LOCATION	2021	2022
SALLE POLYVALENTE	Montant	Montant
BAL à titre onéreux	595.00 €	595.00 €
FETE FAMILIALE ESSOYES 1 JOUR	210.00 €	210.00 €
FETE FAMILIALE ESSOYES 2 JOURS	330.00 €	330.00 €
Fête familiale extérieur 1 JOUR	445.00 €	445.00 €
Fête familiale extérieur 2 JOURS	670.00 €	670.00 €
Activités culturelles, lucratives ou non, Vin d'honneur, réunion AG, associations extérieures à la commune	170.00 €	170.00 €
Nettoyage non fait ou dégâts	180.00 €	180.00 €

*EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATION DE LA COMMUNE D'ESSOYES
Séance ordinaire du 6 décembre 2021*

Mise à dispo, associations visite Renoir (sauf écoles)	65.00 €	65.00 €
Associations essoyennes (manifestations)		
1 ^{ère} utilisation gratuite et les suivantes payantes	50.00 €	0.00 €

Tarif horaire 2021	(Sans augmentation)
Travaux effectués par les employés techniques	22 euros de l'heure

- Dit que les tarifs « Essoyes » sont destinés d'une part aux personnes possédant une résidence principale et/ou résidence secondaire à Essoyes et d'autre part aux personnes qui règlent une taxe foncière sur le bâti

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire, Thierry MERCUZOT

